



FDSEA 21

REJOIGNEZ NOUS !



GAGNER EN COLLECTIF

Rejoindre la FDSEA21 c'est mutualiser nos efforts pour :

AGIR SUR LES SUJETS

QUI NOUS CONCERNENT

Nos syndicats locaux et nos commissions thématiques transmettent les demandes de chacun à tous les niveaux

DÉFENDRE NOTRE MÉTIER

Mutualiser le lobbying auprès de l'administration, des Parlementaires, des collectivités territoriales, de l'Etat et de l'Union Européenne pour **faire entendre la voix des agriculteurs**, jusqu'à l'action syndicale

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Compris dans votre adhésion

INFORMATIONS, CONSEILS & ASSISTANCE

- Conseils PAC et réglementations diverses
- Dégâts de gibier
- Foncier
- Questions liées à l'emploi
- Réponses à vos interrogations au quotidien
- Réception de notre newsletter hebdomadaire et accès privilégié au site Internet

NOS SERVICES

Tarifs préférentiels pour les adhérents

SERVICE PAC

- Télédéclarations individuelles ou en collectif (-20%)

FORMATIONS

- Des formations adaptées à vos besoins

SERVICE DUER

- Document Unique d'Évaluation des Risques (*recommandé pour tous, obligatoire pour les employeurs*)
- Réalisation complète ou accompagnement collectif (-25%)

LES AVANTAGES CARTE MOISSON

- **GNR** : achats groupés pour une remise de 35€/m3 en moyenne
- **Électricité** : contrats exclusifs LUCIA -20% sur l'abonnement
- **Terres de Bourgogne** : abonnement à 93€ au lieu 123€ /an
- Et de nombreuses **autres remises** chez les partenaires Carte Moisson (*matériel professionnel, loisirs, maison...*)

VOUS ÊTES EMPLOYEUR ?

SERVICE JURIDIQUE EMPLOI

- Réception des notes d'information mensuelles juridique-emploi-paie
- **Conseils et accompagnement** par notre **juriste spécialisée en droit du travail** (*redaction de contrats de travail, procédure de licenciement, médiation, règlement de litiges...*)

SERVICE PAIE

Un service spécialisé dans le secteur agricole, performant et compétitif

- Fiches de paie
- Déclarations sociales, etc.

RECRUTEMENT

Recrutement et formalités à l'embauche des salariés :

- **Accompagnement au recrutement** grâce à notre bourse de l'emploi : mise en forme et diffusion de l'offre
- Tri des candidatures
- **Accompagnement RH** : Informations et formations RH pour l'embauche et l'intégration sur demande



VOTRE ADHÉSION EN CHIFFRES



COMBIEN COÛTE L'ADHÉSION ?

LES ADHÉRENTS

- Agriculteurs : 75€/actif exploitant
- Anciens exploitants
 - 35 €/personne
 - 50 €/couple

NOUVEL INSTALLÉ ET JA

Découvrez la FDSEA21 grâce à des tarifs réduits

- 1^{ère} année d'installation : cotisation offerte
- 2^{ème} année d'installation : cotisation à -50%
- Années suivantes : les adhésions JA 21 sont déduites de votre cotisation totale (-55€)

LES SURFACES

- Cultures et prairies : 2€/ha
- Viticulture
 - AOC Régionale 8€/ha
 - AOC Village 15€/ha
 - 1^{er} Cru 22€/ha
 - Grand Cru 30€/ha

LA MAIN D'ŒUVRE

- Employeur agricole ou groupement d'employeurs : 50€

Votre cotisation

Actifs :

Surface :

MO :

JA :

=€

Intégrée dans vos charges,
permettant la baisse de vos cotisations
MSA et avis d'impositions
→ **coût réel diminué d'environ 40%**

QUELLES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE À L'ADHÉSION ?

LES AVANTAGES CARTE MOISSON

- GNR / Fioul domestique / Gasoil blanc** : achats groupés pour une remise d'environ 35€/m³
- Électricité** : contrats exclusifs LUCIA : -20% sur l'abonnement et tarif du kWh bloqué pendant 24 mois
- Terres de Bourgogne** : abonnement à 93€ au lieu 123€ /an
- Et de nombreuses **autres remises** chez les partenaires Carte Moisson

SERVICE AUX ADHÉRENTS

Tarifs préférentiels

- Télédéclaration PAC** :
En individuel : 50€ au lieu de 60€
En collectif : 20€ au lieu de 24€
- Rédaction complète d'un DUER** : -150€
- Assistance DUER** : - 25%
- Rédaction de contrats de travail** : -50€ minimum

Économies directes

GNR / Fioul :

Electricité :

Journal TdB :

PAC / DUER :

Contrat de travail :

=€

LES GAINS COLLECTIFS

Exemples de gains économiques dus aux victoires syndicales, auxquelles vous contribuez par votre cotisation :

- **Remboursement de la TICPE** sur le GNR maintenu : 149,6 €/m³ en 2024
- **Épargne de précaution** : 50 000€ déductibles par an du bénéfice imposable
- **Exonération des plus-values** : seuil réhaussé à 350 000€ de CA annuel
- **PAC 2023** : accessibilité des éco-régimes au plus grand nombre : 70€/ha
- **Obtention d'aides conjoncturelles** : ex PEC Ukraine (3000€), aides aux investissements plan de relance, aides contre la sécheresse, contre le gel, déduction TFNB en cas d'accidents climatiques majeurs (2022, 2021, 2020...)

VOS INTERLOCUTEURS FDSEA21

- **Président de canton** :
- **Animatrice du canton** :
- **Accueil syndical** : Leslie au 03 80 68 67 67
- **Accueil emploi** : Sylvie au 03 80 68 67 68
-